

Cours OASIS

Dispositif de concertation pour le réaménagement
de la cour de récréation du collège Marie Curie aux Lilas

Cahier de préconisations



153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr

La démarche OASIS

*Réaménager les cours de récréation :
Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?*

ENJEUX CLIMATIQUES > ADAPTER LA VILLE

Partout dans le monde, les effets du dérèglement climatique sont aujourd'hui bien présents. En région parisienne, ce sont des épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, pluies intenses) qui se multiplient, augmentent en fréquence, en durée et en intensité. En altérant fortement nos espaces de vie et notre confort, ils présentent un risque majeur pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants).

Il est aujourd'hui nécessaire de repenser la ville afin de chercher à la fois à **atténuer** le changement climatique et **adapter** notre environnement à ses conséquences déjà présentes et irréversibles. Dans cette optique, les cours de récréation des écoles du département de la Seine-Saint-Denis constituent de véritables leviers à l'échelle de notre territoire (superficie non négligeable et répartition homogène) pour améliorer les conditions de vie de leurs usager.e.s et plus largement, des habitant.e.s à proximité. En les transformant, nous pouvons créer des **îlots de fraîcheur** dans nos villes.

À ce jour, plusieurs cours d'établissements Séquano-dionysiens ont été réaménagées selon les principes OASIS : **la désimperméabilisation des sols, l'apport de végétation, d'ombre et d'eau, l'emploi de matériaux naturels**. Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE93) propose de guider et compléter cette démarche en accompagnant les projets de réaménagement dans **une méthodologie de concertation et de co-conception** (avec les élèves et les adultes qui les entourent). En donnant la parole aux usager.e.s, le projet ainsi esquissé est partagé par tous.tes.

ENJEUX D'USAGES > APPRENDRE AU CONTACT DE LA NATURE

Au contraire des espaces de récréation standardisés, la cour OASIS offre à ses usager.e.s une grande mixité d'usages et propose des ambiances paysagères et architecturales variées. La nature est un véritable outil pour garantir cette diversité d'usages et permettre aux élèves qui ne sont pas en contact avec des espaces naturels de bénéficier des effets positifs de ceux-ci pour leur bien-être et leur développement.

Dans une cour de récréation OASIS, trois catégories d'usages sont déclinées :

- > des **usages calmes** - individuels : lire, dormir, etc... ou en petits groupes: discuter, dessiner, etc...
- > des **usages semi-dynamiques** : jouer à des jeux de société, faire classe dehors, etc...
- > aux **usages dynamiques** : courir, grimper, faire du sport, etc...

En fonction de son âge, de son tempérament, de son humeur... chaque enfant pourra trouver une activité lui correspondant, permettant ainsi un temps de récréation plus épanouissant.

Un environnement naturel, en constante évolution au fil des saisons, est le **support d'activités qui ne sont pas générées** : dans une cour de récréation ou ailleurs, la nature peut s'observer, se manipuler, se toucher, elle doit être préservée et entretenue. Ces usages ne sont culturellement pas attribués aux filles ni aux garçons et permettent donc de rebattre les cartes de l'appropriation spatiale de la cour de récréation et de la mixité. Les élèves peuvent toutes et tous bénéficier des bienfaits physiques et psychologiques de l'évolution en extérieur, de l'effort physique, de la satisfaction d'avoir un cadre de vie agréable et du plaisir de la découverte.

La concertation

> CONTEXTE ET CALENDRIER DES INTERVENTIONS

Le collège Marie Curie est actuellement en cours de travaux de rénovation du bâti, un chantier dont la livraison est prévue pour novembre 2023. Dans le cadre de cette rénovation, le CD93 et sa Direction de l'Éducation et de la Jeunesse ont souhaité inclure la cour de récréation au projet en la transformant en cour OASIS.

La concertation menée par le CAUE 93 s'insère ainsi dans une dynamique déjà engagée, dans le but d'enrichir le projet en cours d'élaboration par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les contraintes calendaires étant serrées, les éléments structurants du projet de paysage (sols, plantations) sont déjà définis dans les grandes lignes et chiffrés. Afin de garantir que les résultats de la concertation puissent être intégrés au projet, il a donc été décidé de concentrer celle-ci sur les éléments de projet encore flexibles à ce stade d'avancement du projet : **les usages et les équipements.**

Le CAUE 93 a ainsi mené un total de trois ateliers :

- deux ateliers « jeune public » avec les élèves du Conseil de Vie Collégienne ; un groupe mixte d'une douzaines d'élèves de tous les niveaux du collège, de la 6e à la 3e.
- un atelier « adultes ».

Plan simplifié réalisé par le CAUE 93 sur la base du projet de cours OASIS par l'agence V. Virnot Paysage.





> CONCERTATION JEUNE PUBLIC

La concertation auprès du jeune public a été faite en deux séances avec un groupe d'élèves membres du Conseil de Vie Collégienne, formant ainsi un groupe mixte en terme de classes d'âge.

> Mardi 4 avril - sensibilisation, analyse et diagnostic des usages

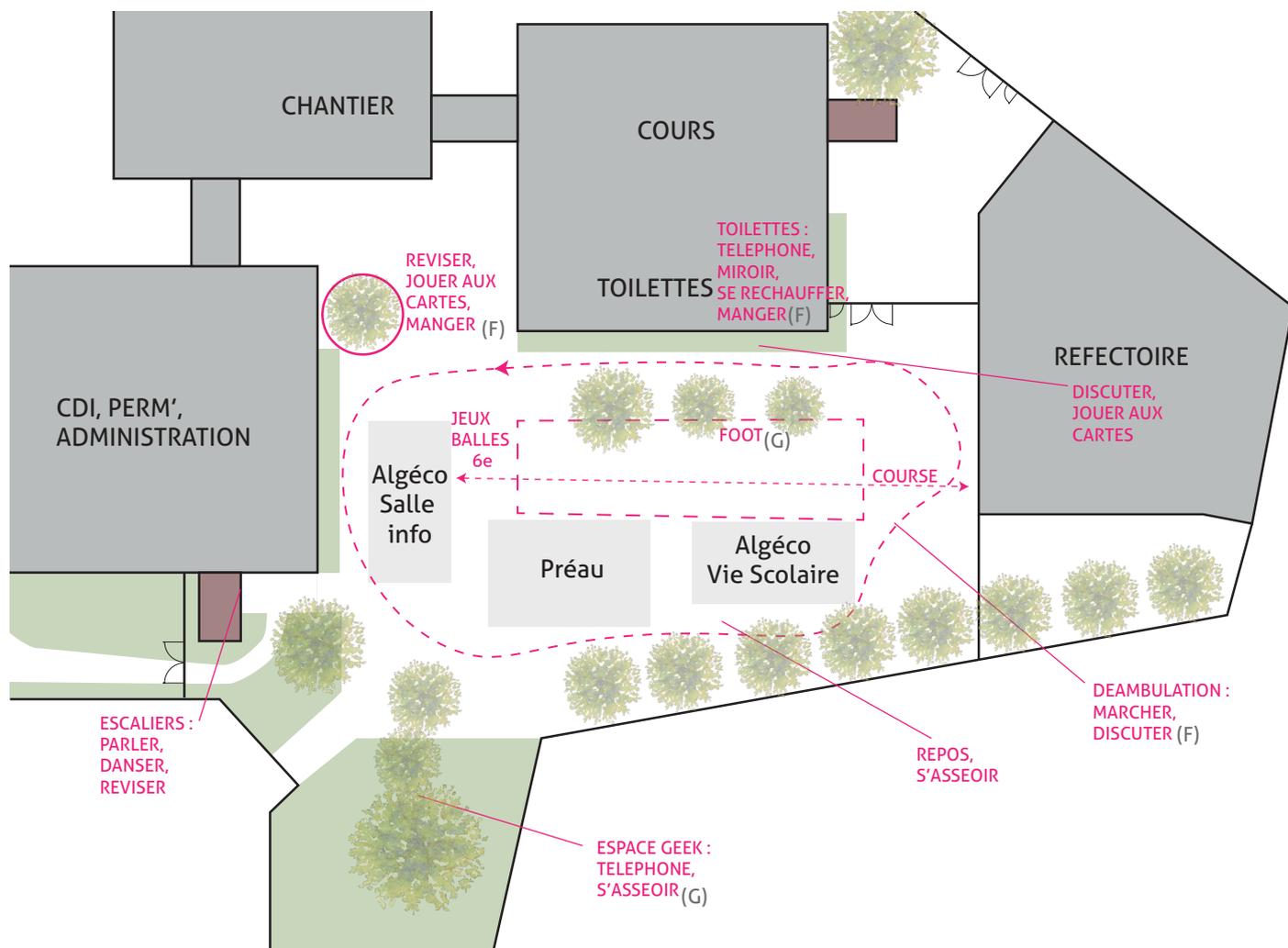
Objectifs : Comprendre les enjeux d'une cour OASIS et saisir les pratiques et usages existants au sein de la cour actuelle.

Les élèves ont effectué un diagnostic afin d'identifier les usages de leur cour ainsi que les éventuelles habitudes inégalitaires dans l'appropriation de l'espace (en fonction du genre et de l'âge), pour pouvoir ensuite envisager de nouveaux usages plus variés.

Après avoir mis en commun les habitudes et observations de chacun.e, plusieurs éléments d'analyse ressortent. Dans un premier temps, **l'emprise de l'espace occupé par la pratique du football** sur les pauses méridiennes qui **verrouille une surface importante de la cour de récréation pour une minorité d'élèves**, empêchant ainsi de nombreux autres usages (dont la simple traversée de la cour).

Les élèves font également le constat d'une **répartition genrée des usages de la cour** : les garçons occupent principalement le centre de la cour lorsque la pratique du football est autorisée, ou bien l'espace « geek » dans la partie de pleine terre, tandis que les filles occupent davantage les bancs derrière les algécos de la vie scolaire, les escaliers près de l'administration, ainsi que l'espace des sanitaires pour profiter d'un espace clos (chauffé et caché des vues, avec des miroirs).

Enfin, il y a beaucoup d'usages mobiles, avec des déambulations et discussions qui forment un parcours en périphérie de la cour de récréation.



> Mardi 18 avril - choix et localisation des usages - atelier maquette

Objectif : Déterminer les types d'usages souhaités et les construire en maquette.

A partir de trois catégories d'usages, les élèves ont défini individuellement puis collectivement les différents usages souhaités dans la future cour du collège. Parmi cette liste d'usages, le CPE a barré ceux qui n'étaient pas adaptés à la cour et au fonctionnement du collège, ou bien qui était déjà prévu ailleurs (dans le cas du jardinage).

USAGES CALMES

- S'asseoir
- Dormir/faire la sieste
- Faire ses devoirs
- Lire
- Dessiner
- Manger
- Se rafraîchir (ombre & point d'eaux)

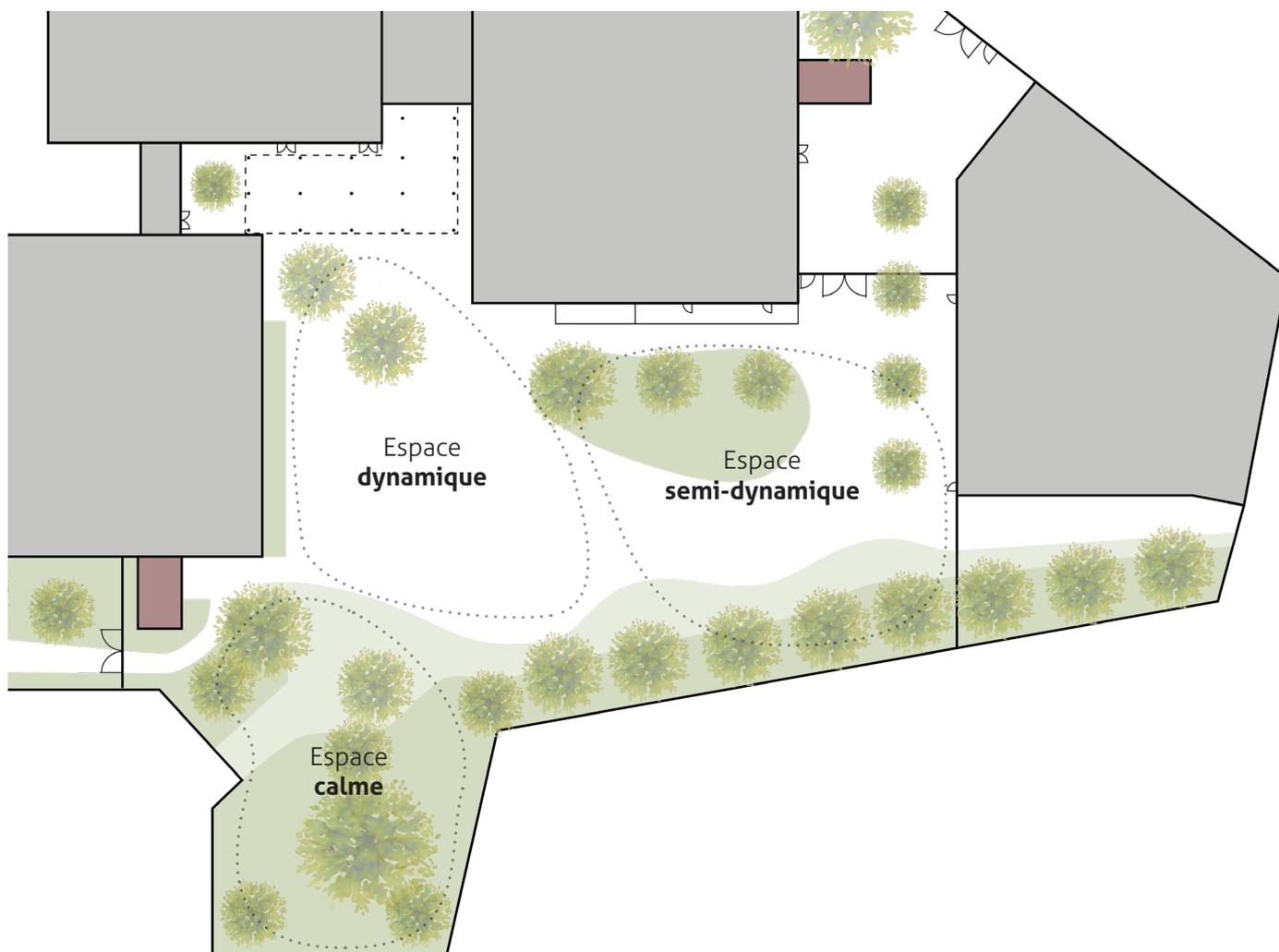
USAGES SEMI-DYNAMIQUES

- ~~Jardiner/Planter des légumes~~
- Jouer à des jeux de société/
aux cartes
- Activités créatives (couture...)
- Discuter
- Marcher

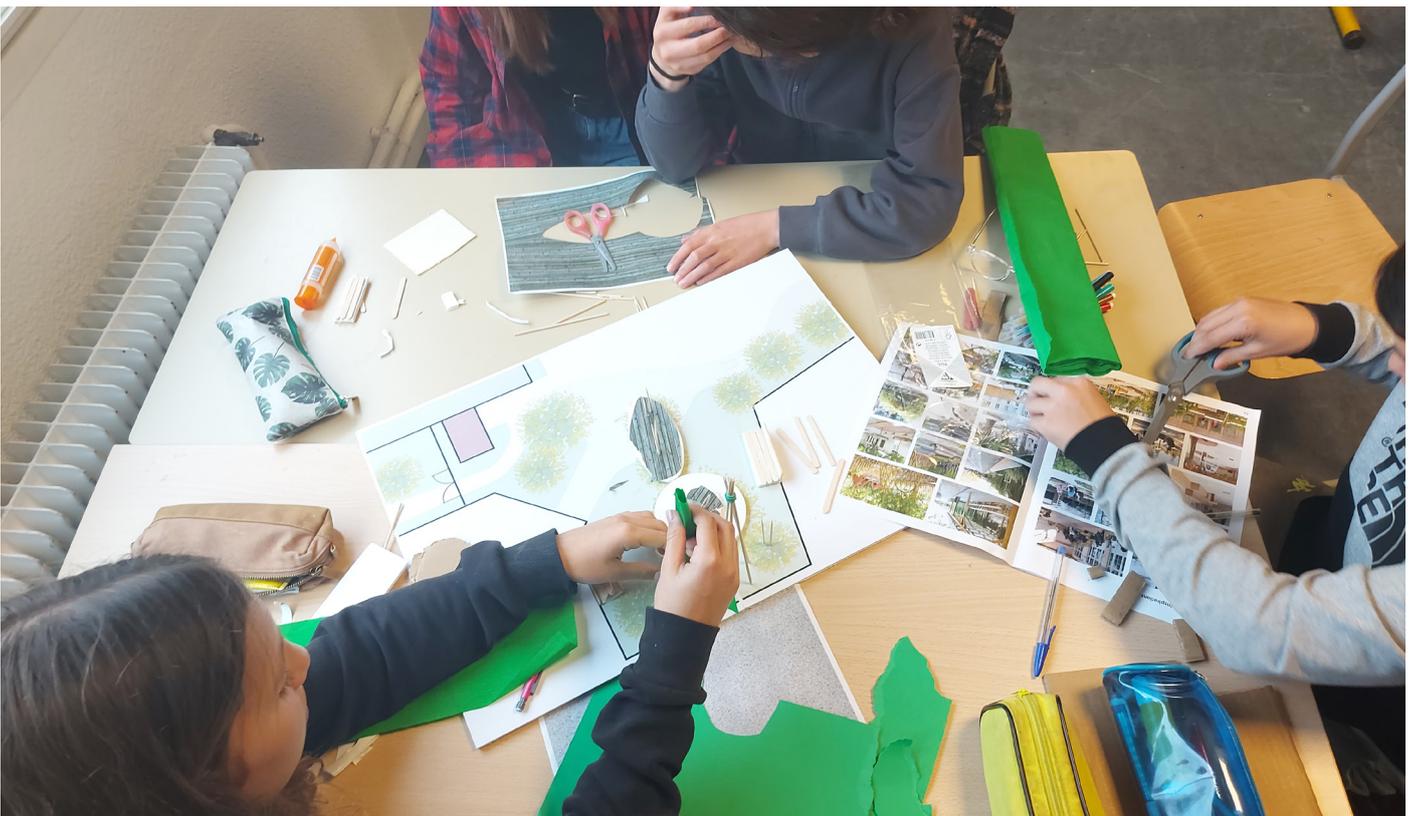
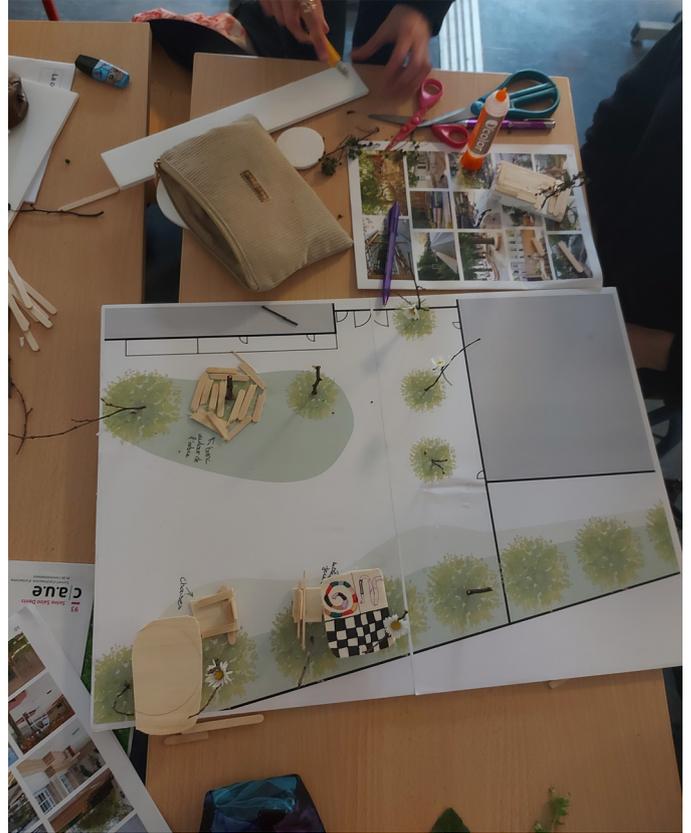
USAGES DYNAMIQUES

- Faire classe dehors
- Danser
- ~~Hockey~~
- ~~Piscine~~
- Football
- Basketball
- Handball
- Ping-Pong
- Escalade

Aux vues des usages choisis, les élèves ont souhaité modifier la répartition proposée initialement et ont ainsi proposé d'échanger les zones d'usages calmes et les zones d'usages semi-dynamiques. Ils et elles ont trouvé plus pertinent de localiser l'espace calme dans la partie la plus végétalisée et bénéficiant d'un espace propre, permettant d'avoir plus d'intimité et de marquer une frontière plus directe avec l'espace dynamique, par le changement de revêtement. De plus, cette répartition semble correspondre davantage aux usages actuels de la cour par les élèves. L'échange entre ces deux zones a donc été pris en compte dans la réalisation des maquettes.



Une fois la sélection des usages faite, les élèves ont été réparti.e.s en groupes de 4 ou 5 pour réfléchir à la forme à donner aux mobiliers, afin qu'ils permettent un ou plusieurs des usages figurant dans la liste. Chacun des groupes s'est vu attribuer l'une des zones (calme, semi-dynamique, dynamique). Ils et elles ont ensuite travaillé en maquette pour représenter ces mobiliers et les localiser dans la cour.



ESPACE CALME

Au sein de l'espace calme, le travail des élèves a principalement porté sur les assises et la valorisation des arbres existants. Ainsi, le groupe propose 4 mobiliers principaux :

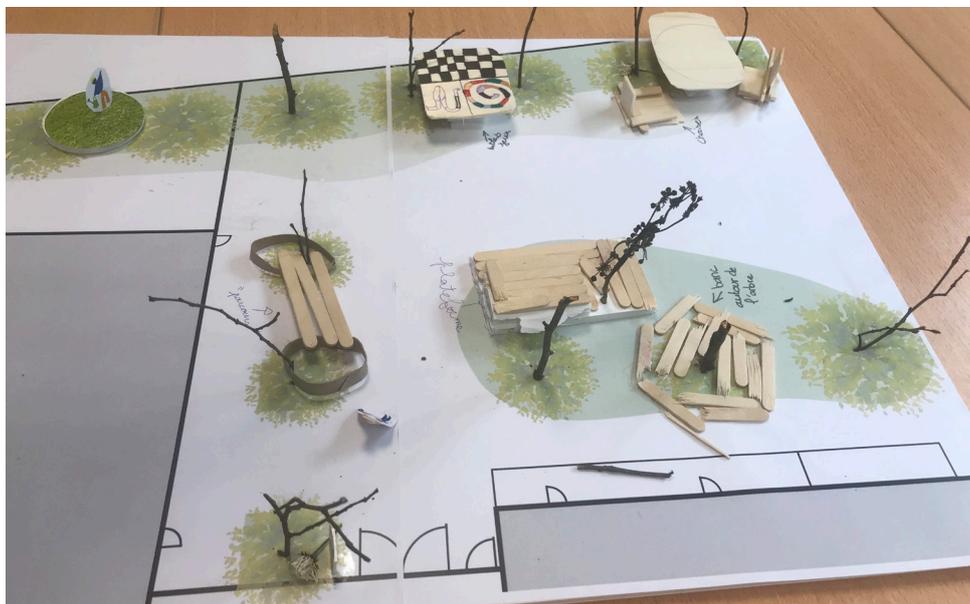
- Des **bancs avec des dossiers**, pour **s'asseoir**, l'importance des dossiers traduisant ainsi leur **volonté de confort** ;
- Une **plateforme en bois de forme organique** qui embrasse la végétation existante afin de permettre une **pluralité d'usages : s'asseoir de différentes façons, s'allonger, faire classe dehors, défiler lors d'un carnaval...** Pour marquer la polyvalence de ce mobilier, à certains endroits, la plateforme est constituée en deux niveaux, permettant de pouvoir s'appuyer sur l'étage le plus haut, comme sur une table ;
- Des **tipis** le long du mur et la végétation afin de bénéficier d'équipements qui permettent de rediviser les espaces et de retrouver des **espaces plus clos et intimes**. Cette idée d'intimité peut également être matérialisée grâce à **différentes strates végétales** ;
- Enfin, une **fontaine à eau**, pour **boire et se rafraîchir** qui puisse être éloignée des sanitaires, et au croisement avec les zones dynamiques et semi-dynamiques.



ESPACE SEMI-DYNAMIQUE

Le groupe qui a travaillé sur l'espace semi-dynamique a proposé 3 mobiliers principaux, répondant chacun à plusieurs usages :

- Des **chaises** situées autour de **tables agrémentées de plateaux de jeux** peints, pour pouvoir **se réunir en petits groupes** et choisir d'y **jouer** ou d'avoir d'autres usages (**lire, faire ses devoirs, dessiner, manger...**), situées le long de la bordure végétalisée afin de bénéficier de l'**ombre** et de la fraîcheur des arbres.
- Une **plateforme en bois avec différents niveaux** au centre de la cour, près de l'îlot végétalisé, pour **se réunir en plus grands groupes** que les tables et permettre différentes manières de **s'asseoir, de jouer, de s'allonger, d'observer** les usages sportifs...
- Un **alignement de planches ou de rondins de bois** entre deux arbres de la rangée située face à la cantine. Ce mobilier peut ainsi permettre de **s'asseoir** ou encore de pratiquer des **jeux d'équilibre et de sauts** comme le *Parkour*.

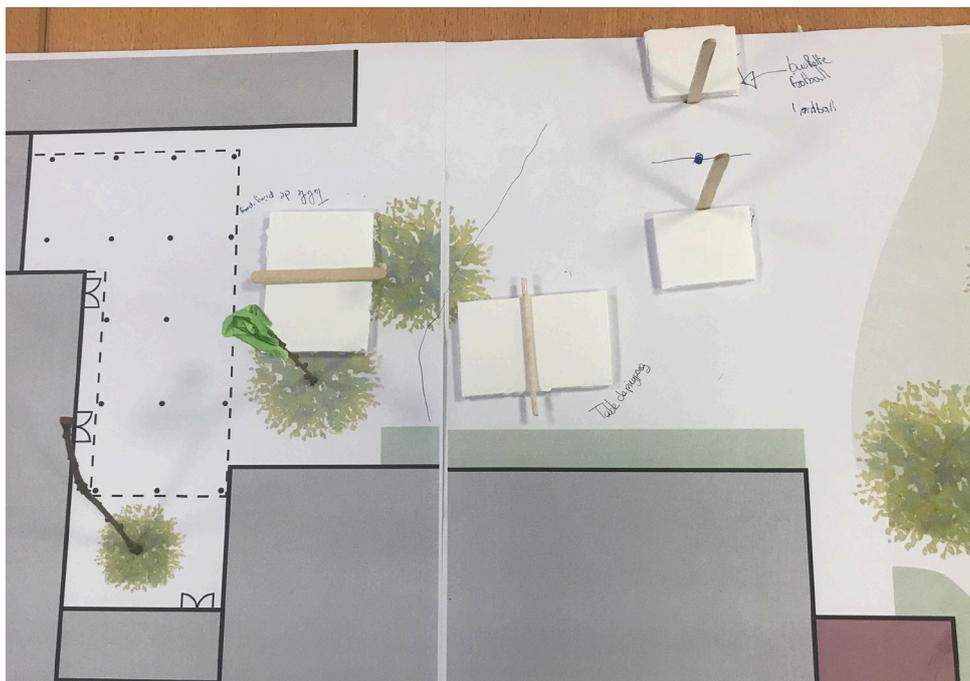


ESPACE DYNAMIQUE

Pour l'espace dynamique, les élèves se sont principalement concentré.e.s sur des éléments supports d'activités sportives, proposant ainsi 2 mobiliers principaux :

- Des **tables de ping-pong** face à l'entrée du futur préau, avec suffisamment de place sur les côtés pour pouvoir **tourner autour et y jouer à plus qu'à deux**. Ce mobilier permet de pouvoir pratiquer une **activité sportive à plusieurs qui ne nécessite pas une emprise au sol trop importante**, et permet ainsi de multiplier les usages dans la zone dynamique.

- Un **city-stade**, un petit terrain de sport polyvalent avec des marquages au sol et des cages/paniers qui permettent de **varier les activités sportives** et de pratiquer à la fois le football et le basketball, dans un même espace et sur des temps différents.



> CONCERTATION ADULTE

La concertation adulte a été faite le temps d'une séance de 2 heures, en présence du directeur et du directeur adjoint de l'établissement, du CPE, de la documentaliste - représentante des professeur.e.s, de deux représentant.e.s des parents d'élèves, de la maîtrise d'ouvrage (direction de l'éducation et de la jeunesse au département) et de la maîtrise d'oeuvre (paysagiste et architecte).

> Vendredi 21 avril - Présentation et discussion à partir des maquettes

Cette séance de concertation adulte a été l'occasion de présenter à l'ensemble des personnes présentes les travaux effectués avec les élèves dans le cadre des concertations jeune public. Ainsi, les adultes ont pu découvrir le diagnostic des usages actuels, le choix des usages souhaités pour la future cour et des zones, ainsi que les maquettes. A partir de ces réalisations, les adultes ont pu discuter du plan-programme à préconiser en s'appuyant sur les besoins et les souhaits des élèves. En effet, ces travaux sont une base de programme et de principes d'aménagements qui doivent être ajustés en fonction des normes, des dimensionnements et des contraintes.

Plusieurs éléments sont ressortis de ce temps de concertation :

- La direction souhaite maintenir un **marquage au sol pour organiser le rangement et les circulations des élèves** à la fin des temps de récréation. Les rangs actuels étant trop petits, il faudrait les agrandir en les faisant éventuellement dépasser sur la partie perméable.

- La direction insiste sur l'importance de **laisser une zone libre d'encombrement le long des rangs** afin de permettre la circulation fluide des élèves en fin de récréation.

- La direction émet la volonté de **retirer le muret existant** devant le futur préau et de **revoir le modelé de terrain** afin de limiter les pentes (pour permettre des usages dynamiques) tout en évitant les éléments émergents (tels des murets) et les risques de chute.

- Les services techniques demandent la **suppression de l'arbre prévu par le projet dans l'aire de livraison** et souhaitent **d'ajouter des espaces végétalisés près des locaux des personnels de cantine** pour agrémenter leur environnement. De plus, ils souhaitent l'**ajout de bancs dans la zone paysagère de gestion des eaux de pluie** fermée au public et réservée au personnel.

- Les parents d'élèves et l'école demandent une quantité de **poubelles** suffisantes dans la cour, ainsi qu'un **point d'eau extérieur**, si possible éloigné des toilettes afin d'en désengorger l'accès. Pour les poubelles, les **éléments ludiques** sont plébiscités par la direction (exemple : poubelle/panier de basket).

- La direction suggère deux modifications à partir des éléments de mobilier proposés par les élèves. Dans un premier temps pour gagner de l'espace dans l'espace dynamique, le directeur propose de déplacer l'une des deux tables de ping-pong vers la zone semi-dynamique. Ensuite, il souligne également la complexité d'installer un équipement de « parkour » entre les arbres devant le réfectoire. Afin de garder un mobilier proposant des activités d'équilibre, l'architecte propose de prévoir un **mur d'escalade** à installer dans le futur au niveau du mur du fort militaire dans l'espace semi-dynamique.



Préconisations d'aménagements

> À DESTINATION DES MAITRISES D'ŒUVRE ET D'OUVRAGE

Les retours des élèves et des adultes à l'issue de cette concertation sont autant d'éléments à prendre en compte afin d'ajuster le projet à partir des souhaits et des besoins de chacun.e, mais également à la réalité de la gestion et du fonctionnement du collège Marie Curie.

Voici les points saillants de préconisations à partir de cette concertation, à prendre en compte pour la suite du dispositif de réaménagement de la cour :

> **Veiller à une équité de répartition des types d'usages** dans l'espace de la cour, entre équipements favorisant les usages calmes, semi-dynamiques et dynamiques.

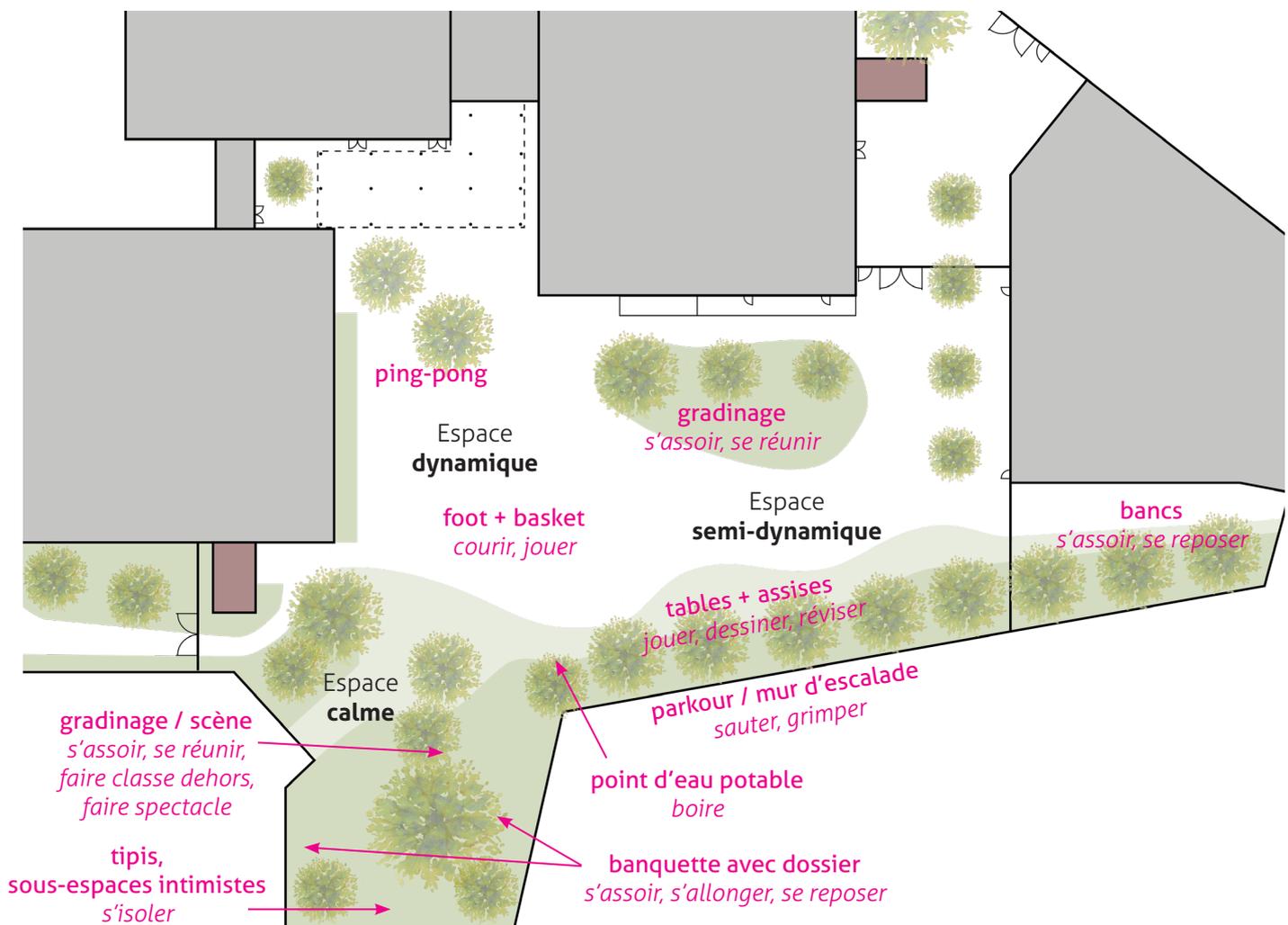
> **Privilégier des équipement polyvalents**, permettant une multiplicité d'usages afin de permettre une plus large appropriation de ces derniers.

> **Intégrer des marquages au sol pour le rangement :**

Il faut 4 groupes de 7 rangées, chaque rangée mesurant au minimum 1,5 mètres de large et 4,5 mètres de long sur un revêtement dur avec possibilité de dépasser sur un revêtement perméable (type pavés enherbés).

> **Prolonger la démarche de concertation et de dialogue avec les équipes de l'établissement** en présentant les avancements du projet et en laissant une marge pour d'éventuelles corrections et arbitrages, afin de veiller à ce que la suite du projet se déroule bien, ainsi qu'ensuite son appropriation par tous.les usager.e.s.

Plan-programme synthétisant les usages sélectionnés et leur répartition dans l'espace :





153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin

Tél. : 01 48 32 25 93
caue93@caue93.fr



www.caue93.fr